

DECISION N°DC 55/23

Attribution de la procédure 23.011 relative aux prestations d'accompagnement stratégique en relations presse pour le Siom de la Vallée de Chevreuse

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DL 44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu l'avis initial d'appel public à la concurrence envoyé le 05 septembre 2023 et paru dans le Parisien.fr, annonce : 962659, le 05 septembre 2023 et sur la plateforme dématérialisée www.e-marchespublics.com le 05 septembre 2023, annonce 962659,

Vu l'offre remise par la société *HAVAS PARIS*, sise 29-30 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux,

Considérant l'intérêt pour le SIOM d'être accompagné dans la valorisation de ses actions, de son image et donc de toucher les relais d'opinion, et notamment la presse et les différents partenaires institutionnels et économiques,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer l'acte d'engagement relatif aux prestations d'accompagnement stratégique en relations presse pour le Siom de la Vallée de Chevreuse, avec la société *HAVAS PARIS*, 29-30 quai de Dion Bouton, 92800 Puteaux.

ARTICLE 2 :

Trois offres ont été reçues. Le classement des offres est donc le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	2	HAVAS PARIS
2	1	JIN
3	3	AMALTHEA

En conséquence, le marché est attribué à la société *HAVAS PARIS*, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

ARTICLE 3 :

Le présent accord-cadre est à prix mixtes :

- Il est à montant forfaitaire pour les missions définies à l'article 4.3 du présent CCATP, détaillées dans la DPGF.
- Il est à prix unitaires et à bons de commande, en application de l'article R 2362-8 du code de la commande publique, pour les prestations ponctuelles supplémentaires définies à l'article 4.4 du présent CCATP et conformément aux prix indiqués au bordereau de prix unitaires (BPU).

S'agissant des prestations à bons de commande, les minimum et maximum sont déterminés en montants sur la durée maximale du marché, comme suit :

- montant minimum : **0** € HT
- montant maximum : **40 000** € HT

A titre d'information, le montant annuel forfaitaire s'élève à 81 726 € HT, soit 98 071 € TTC.

ARTICLE 4 :

L'accord-cadre prendra effet à compter de sa date de notification. Il est conclu pour une durée d'un an renouvelable une fois un an. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

ARTICLE 5 :

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Public et Privé - Section Fonctionnement, Chapitre 011.

ARTICLE 6 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le 17 NOV. 2023

Le Président

Jean-François VIGIER

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le :
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC55_2023
Date de la décision:	2023-11-17 00:00:00+01
Objet:	Attribution de la procédure 23.011 relative aux prestations d'accompagnement stratégique en relations presse pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20231117-DC55_2023-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20231117-DC55_2023-AU-1-1_0.xml	text/xml	968
<i>nom original:</i>		
dc55 2023.pdf	application/pdf	314828
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20231117-DC55_2023-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	314828

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	17 novembre 2023 à 11h55min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 novembre 2023 à 12h00min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	17 novembre 2023 à 12h00min09s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	17 novembre 2023 à 12h15min12s	Recu par le MIAT le 2023-11-17